

Loire vivante : vingt-cinq ans de lutte et l'Unesco en ligne de mire

Environnement. Réunis hier sur le site de Serre-de-la-Fare autour d'Isabelle Autissier et de Roberto Epple, les militants de Loire vivante fêtaient vingt-cinq ans de lutte pour l'environnement. Ils présentaient également le nouveau grand projet du collectif : obtenir pour les sources de la Loire et de l'Allier une classification de l'Unesco.

Début des années 1980. Un projet d'aménagement systématique de la Loire prend doucement forme. De grands édifices barrent déjà la route du dernier fleuve sauvage d'Europe comme à Villerest, en amont de Roanne ou, près de Saint-Etienne, au barrage de Grangent. Balbutiante, l'écologie des fleuves est pensée pour alimenter une agriculture irriguée ou refroidir les centrales nucléaires et, déjà, de nouvelles réalisations sont à l'étude...

Quand la nouvelle tombe

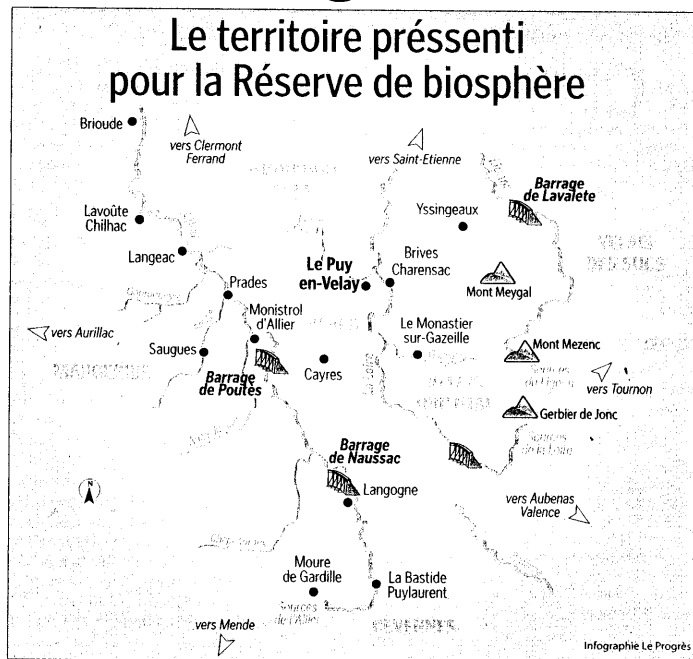
qu'un barrage sortira bientôt de terre à Serre-de-la-Fare, à Chadron, à quelques kilomètres du Puy-en-Velay, une quinzaine d'associations de défense de la nature créent le collectif Loire vivante. Le but est alors de dénoncer les aberrations du modèle « tout béton » et d'obtenir l'abandon du programme de barrages au profit d'aménagement doux.

Nous sommes en 1986 et c'est le début d'une occupation du site qui durera cinq ans.

En 1994, après neuf années de conflit entre deux visions du monde, Michel Barnier, ministre de l'Environnement d'alors, annonce l'abandon de tous les projets de grands barrages.

« Plus qu'un mouvement écologiste, Loire vivante est avant tout une philosophie de vie. Sur ces terres des hautes vallées de la Loire et de l'Allier est né un courant de pensée qui souhaite la réconciliation de l'homme et de la nature. » Après vingt-cinq ans de lutte, c'est ce que rappelait, hier, Roberto Epple.

Réunis sur le site emblématique de Serre-de-la-Fare, militants de toujours, simples sympathisants et élus commémoraient l'anniversaire de la naissance du mouvement. Pour l'occasion, le leader charismatique recevait le soutien de la



Repères

Le saumon Atlantique
Sur 100 000 saumons Atlantiques recensés au XVIII^e siècle, on ne comptait plus qu'une centaine de spécimens en 1990. De multiples acteurs ont alors uni leurs forces pour enrayer l'extinction de cette espèce, commencée avec l'arrivée des grands barrages. Aujourd'hui au nombre de 500 en migration libre sur le bassin de la Loire, les saumons doivent leur survie à la suppression, par l'État, du barrage de Saint-Étienne-du-Vigan. Un exemple typique des luttes menées par Loire vivante.

navigatrice Isabelle Autissier. Connue pour ses exploits en mer, la dame est aujourd'hui présidente du WWF France. « Optimiste sur l'avenir », elle souhaite renforcer l'implication de cette vénérable institution au combat de Loire vivante. Et d'optimisme, ces idéalistes passionnés n'en manquent pas car, aujourd'hui, le travail de toute une vie de militantisme semble se concrétiser.

En effet, fort d'une faune et d'une flore d'exception et d'un positionnement géographique d'une grande valeur

écologique, paysagère et patrimoniale, un collectif sera bientôt créé qui aura pour mission de rechercher les moyens nécessaires à l'obtention du prestigieux label Réserve de la biosphère par l'Unesco.

Désormais appuyée par les pouvoirs publics (conseil général de Haute-Loire, conseil régional d'Auvergne et Établissement public de la Loire) cette demande concerne un vaste territoire

comprenant les sources de la Loire et de l'Allier.

Si la demande, auprès de l'Unesco, doit émaner de l'État pour être recevable, il ne fait aucun doute que le travail quotidien, depuis vingt-cinq ans, de cette base active et toujours motivée ne peut qu'aboutir à une réponse positive, faisant ainsi de Serre de la Fare le symbole d'une victoire majeure pour l'écologie. ■

Rémy Perrin



Photo Remy Perrin

1887

En jours, telle a été la durée de l'occupation pacifique du site de Serre-de-la-Fare, entre 1989 et 1994. Ici en compagnie d'Isabelle Autissier, le fondateur du mouvement Loire vivante, Roberto Epple, compte bien poursuivre le combat.

Réserve de biosphère : un premier pas aujourd'hui franchi

Passé tout près du bétonnage intensif il y a vingt-cinq ans, Serre-de-la-Fare brigue aujourd'hui une labellisation Réserve de biosphère. Délivrée par l'Unesco, l'appellation cherche à combiner, pour un territoire, trois impératifs complémentaires : assurer la conservation des espèces, des écosystèmes et des paysages ; favoriser le développement économique et social et donner une large part

aux recherches et aux études, à l'éducation et à l'implication de la population. Les Réserves de biosphères sont au nombre de dix en France (dont une en Polynésie). Après avoir divisé les sources de la Loire et de l'Allier les rassemble aujourd'hui autour d'une synergie entre élus, associations et acteurs locaux. Un premier pas est aujourd'hui franchi avec la mise à disposi-

tion d'une Maison de l'information, par la municipalité de Chadron, à l'association Loire vivante du Moulin Liotard. Ouvert au grand public, le lieu deviendra bientôt une vitrine du grand projet. Par ailleurs, cette désignation prestigieuse devrait permettre aux structures existantes d'être redynamisées grâce à des subventions. Enfin, un effort vers le tourisme est également au programme.